

APPEL D'OFFRE POUR UN SEJOUR SCOLAIRE

SECTEUR GEOGRAPHIQUE :

Proche du Parc National des Ecrins (Hautes Alpes) Saint-Léger-Les-Mélèzes / GAP

DATES :

Départ dimanche 8 juin 2025 vers 8h00 (arrivée après le repas du soir) au **vendredi 13 juin 2025** (départ après le petit déjeuner). **Arrivée le vendredi 13 juin dans la soirée,**

EFFECTIF PREVU :

De 40 élèves et 5 encadrants.

CONTENU : DU STAGE

- L'hébergement et la pension complète pour 5 jours,
 - L'ensemble des activités proposées sont encadrées par les personnels de la société « Eau Vive Passion ». Différentes activités sont proposées, Rafting, Acrobranche, Escalade, Via Ferrata, Randonnée.

ENCADREMENT DES ACTIVITES :

- Les activités seront encadrées par des moniteurs diplômés d'état au regard de la législation en vigueur pour ces activités d'une part et par des professeurs d'autre part.

HEBERGEMENT :

- Chambres équipées de lits, les sanitaires ainsi que les douches sont collectifs dans le couloir. Les chambre pouvant se fermer à clés.

ENVIRONNEMENT :

- Hébergement situé à l'écart de toutes zones urbanisées et entouré d'espaces verts, espace multisports à proximité.

EQUIPEMENTS SPECIFIQUES :

- Un terrain multisports (type agoespace), répondant aux normes de sécurité (décret n° 96-495 du 04/06/96 et NF S 52-901 du 20/09/1998) se situant à proximité de l'hébergement.
- Un accès wifi pour nos équipements afin de pouvoir mettre à jour le site du collège.
- Baby-Foot / Ecran géant

TRANSPORT :

□ EN CAR SUR PLACE

- Utilisation du car pour le transport entre Franconville et Saint-Léger-Les-Mélèzes ainsi que durant la totalité du voyage. De ce fait, le car reste sur place afin d'assurer :
 - L'ensemble des déplacements sur les activités se font par le car pour accéder aux différentes activités.
 - Les déplacements non prévisibles, liés aux évènements de la vie quotidienne du stage (médecin, hôpital, pharmacie...).

LE MATERIEL :

Fourniture du matériel suivant, nécessaire au séjour des élèves et du personnel d'encadrement : Mobilier, literie, draps, couverture, vaisselle, etc...

Prêt du matériel pour l'ensemble des activités proposées (Baudrier, Gilet de sauvetage, Casque, Combinaison, etc ...).

L'ALIMENTATION :

- 4 repas par jour, répondent aux caractéristiques de l'alimentation pour les adolescents.

CONDITIONS DE DESISTEMENT :

- Annulation à l'initiative de l'élève (désistement, santé). Si l'annulation à plus de 48h avant l'arrivée, aucun frais d'annulation. A moins de 48h de l'arrivée, le séjour sera facturé.
- Annulation à l'initiative du collège, les frais d'annulation sont :
 - Plus de 60 jours avant le départ : 10% du prix total
 - Entre 45 et 60 jours : 30% du prix total
 - Entre 30 et 45 jours : 50% du prix total
 - Entre 7 et 30 jours : 75% du prix total
 - Moins de 7 jours avant le départ : 100% du prix total
- Annulation liée à une décision administrative externe à l'établissement (décision préfectorale, interdiction des voyages scolaires, mesure sanitaire ...) Report du séjour sans frais.
- Permutation des personnes. Si un participant annulé est remplacé par un autre participant, aucun frais.

COÛT :

- Demande de prix tout compris par participant, incluant :
 - Coût détaillé des activités proposées
 - Guides pour les activités et / ou moniteurs breveté d'Etat
 - Hébergement
 - Repas

REGLEMENT :

- Par virement administratif
- Acompte de 30% à la signature de la convention
- Le solde au retour du voyage

CRITERES DE CHOIX :

- Habilitation l'organisme par le ministère de l'éducation nationale de la recherche et de l'enseignement supérieur (M.E.N.E.S.R) et / ou du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (M.J.S.V.A).
- Secteur géographique,
- Coût
- Respect du programme, et de la programmation de l'établissement scolaire. En effet, lors de l'année de 4^{ème}, les élèves ne possèdent pas de séquence d'Activités Physiques de Pleine Nature, ce séjour nous permet de pallier ce manque.
- Qualité de la prestation de l'hébergement
- Le respect des normes de sécurité